

AVIS PUBLIC

Concernant le projet de règlement n° 292-2022 ayant pour objet de modifier le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC du Domaine-du-Roy de manière à agrandir le périmètre d'urbanisation de la municipalité de Chambord

Considérant les restrictions entourant le coronavirus (COVID-19) et l'arrêté ministériel n° 2020-049 de la ministre de la Santé et des Services sociaux, en date du 6 juillet 2020, EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, QUE :

1. Lors de la séance du conseil de la Municipalité régionale de comté du Domaine-du-Roy tenue à la mairie de Saint-Félicien le mardi 8 mars 2022, le conseil de la MRC a adopté un projet de règlement portant le titre ci-haut mentionné.
2. Lors de l'adoption du projet de règlement, il a été résolu que la MRC du Domaine-du-Roy tiene une consultation écrite sur le projet de règlement n° 292-2022 qui se déroulera du **9 au 23 mars 2022**.

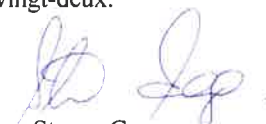
Résumé des modifications concernant le projet de règlement n° 292-2022

3. Le projet de règlement vise à modifier le schéma d'aménagement et de développement révisé de manière à ajouter une superficie de 10,8 ha au périmètre d'urbanisation de la municipalité de Chambord à même une aire sous affectation agricole dynamique. La réserve foncière de la municipalité de Chambord s'étant considérablement réduite depuis les dernières années, un manque d'espace disponible à des fins résidentielles est à prévoir dans le périmètre d'urbanisation. L'agrandissement projeté devrait générer 47 nouveaux emplacements utilisés à des fins résidentielles et 11 nouveaux emplacements à usage mixte.
4. Lorsque le règlement sera approuvé par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, la Municipalité de Chambord devra modifier ses instruments d'urbanisme en conséquence.
5. **Toute personne intéressée** peut consulter le projet de règlement sur le site Internet de la MRC au www.mrcdomaineduroy.ca et transmettre ses commentaires par envoi postal ou par courriel aux coordonnées ci-dessous, et ce, **au plus tard le 23 mars 2022**.

Monsieur Danny Bouchard
Directeur
Service de l'aménagement du territoire
MRC du Domaine-du-Roy
901, boulevard Saint-Joseph
Roberval (Québec) G8H 2L8

Courriel : dbouchard@mrcdomaineduroy.ca

Donné à Roberval ce neuvième jour du mois de mars de l'an deux mille vingt-deux.


Steve Gagnon

CERTIFICAT DE PUBLICATION

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné(e), Catherine Asselin de la Municipalité de St-André-de-lac-St-Jean, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 17 mars 2022. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 17 mars 2022.

